

Ministry of EducationInstruction and Leadership
Development Division**Inclusive Education Branch**900 Bay Street
Mowat Block, 12th floor
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Facsimile (416) 326-6938**Ministère de l'Éducation**Division de l'enseignement et
du développement du leadership**Direction de l'éducation inclusive**900, rue Bay
Édifice Mowat, 12^e étage
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Télécopieur (416) 326-6938**NOTE DE SERVICE****DESTINATAIRES :** Présidentes, présidents, présidentes adjointes et présidents adjoints des
Comités de participation des parents (CPP)**EXPÉDITRICE :** Ruth Flynn
Directrice
Direction de l'éducation inclusive**DATE :** Le 7 avril 2011**OBJET :** Subventions pour la participation et l'engagement des parents

Nous avons le plaisir d'annoncer le début du programme de subventions pour la participation et l'engagement des parents (PEP) de l'année 2011-2012 pour des projets d'école et des projets d'envergure régionale ou provinciale. Pendant l'année scolaire 2010-2011, plus de 1 700 projets totalisant 1,8 millions de dollars ont été financés en Ontario. Plus de 90 % des demandes provenant de conseils d'école ont été approuvées – il s'agit à ce jour du plus grand taux d'approbation de demandes. Nous sommes ravis que les conseils d'école et les membres des comités de participation des parents œuvrent à engager plus de parents dans l'apprentissage de leurs enfants dans le but d'appuyer la réussite des élèves et de contribuer à leur bien-être par l'entremise de subventions PEP.

Les subventions pour les écoles sont de 1 000 \$ au maximum pour mener une initiative dans une école, et les subventions pour les projets d'envergure régionale ou provinciale sont de 30 000 \$ au maximum par projet.

Les subventions PEP pour les écoles visent à appuyer des initiatives menées dans les écoles afin d'atteindre les parents qui se heurtent à des obstacles pour s'engager dans l'éducation de leurs enfants. Les conseils d'école peuvent élaborer des propositions individuellement, avec d'autres conseils d'école du même conseil scolaire, ou avec d'autres groupes de l'école ou de la communauté.

Les subventions PEP pour les projets régionaux ou provinciaux sont offertes à des organismes de parents, des conseils scolaires, des organismes sans but lucratif et des établissements postsecondaires qui travaillent en partenariat avec des parents. Les projets admissibles doivent se classer dans au moins une de ces trois catégories : « Faire des parents des partenaires »; « Offrir un environnement accueillant dans le conseil scolaire et à l'école pour tous les parents »; « Offrir des possibilités de renforcement des capacités des parents ».

Veillez noter que la date limite de présentation des demandes de subventions PEP est le **vendredi 13 mai 2011** et que les demandes doivent être présentées par voie électronique. Je vous encourage à envoyer une demande. Pour en savoir plus sur les subventions PEP de 2011-2012, consultez le site Web du Ministère à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/reaching.html>

Si vous avez des questions, communiquez avec Sandy Yep, (agent d'éducation) au Bureau de la participation des parents au (416) 325-2819 ou à l'adresse courriel sandy.yep@ontario.ca.

Je vous remercie du soutien que vous donnez au programme de subventions pour la participation et l'engagement des parents (PEP) et de vos efforts visant à appuyer la participation des conseils d'école à ce programme.

La directrice

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Ruth Flynn", with a long horizontal stroke extending to the right.

Ruth Flynn
Direction de l'éducation inclusive